



15ème législature

Question N° : 42937	De M. François Ruffin (La France insoumise - Somme)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, plein emploi et insertion
Rubrique > harcèlement	Tête d'analyse >Harcèlement chez EDF, l'État doit agir.	Analyse > Harcèlement chez EDF, l'État doit agir..
Question publiée au JO le : 07/12/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 22/03/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la maltraitance organisée chez EDF. « Un jour, mon harceleur m'a dit "je te veux". Plus je disais non, plus il me harcelait. » Un autre salarié explique qu'il a publié sur les dangers du nucléaire mal entretenu « du jour au lendemain on ne me donnait plus de travail. « Le directeur a demandé de ne plus t'en donner. » « Quand je suis arrivé en Andorre, le soir, le n+1 n'avait réservé qu'une chambre d'hôtel pour deux », dit encore une autre. « Ils ont fait venir une personne qui s'est présentée comme psychanalyste et cet e... a donné tous les témoignages à la direction qui s'en est servi pour purger l'équipe. » C'est aussi le cas pour Élodie qui explique : « Comme beaucoup de salariées en situation de handicap, j'ai été victime de discrimination. Pour avoir demandé l'application de l'accord handicap, j'ai subi du harcèlement pendant plus de 6 ans avec la complicité du médecin conseil - qui est salarié du groupe EDF -, ce qui a eu pour effet d'aggraver mon handicap. Comme beaucoup, j'ai donc fini en invalidité catégorie 2 ». Sur le site d'EDF, on peut lire qu'il s'agit d'« un employeur socialement responsable ». Chez les salariés, on peut entendre de plus en plus : « J'étais dans un mal-être. On m'a massacré ». Selon une vaste enquête du média *Blast-info*, il existerait un véritable système de pression chez EDF, où certains dirigeants peuvent agir comme bon leur semble en toute impunité. Les témoignages s'empilent chez *Blast* et Éthique en actions : harcèlement institutionnel, discriminations des personnes en situation de handicap, harcèlement sexuel. Depuis les révélations de *Blast*, EDF a eu pour seule réaction de convoquer Jean-Michel pour avoir partagé l'enquête sur son mur Facebook en interpellant les DRH. Il est aujourd'hui licencié. Cela montre que la doctrine est toujours la même. Des salariés finissent même par soupçonner qu'il s'agit d'un plan social déguisé, vu le nombre de départs. L'État employeur ou actionnaire doit agir. À moins que Mme la ministre ne préfère faire d'EDF le nouveau France Telecom ? Il souhaite connaître son avis sur le sujet.